

ARCHIVES DE LA DÉFENSE

HISTOIRE ORALE

TOME 2

GR 3 K – DE TO

INVENTAIRE

Par

Jonathan Bertout, Stéphane Launey et Sébastien Laurent

## PRÉFACE

Avec la publication du deuxième tome des *Archives orales de la Défense*, le Service historique de la Défense (SHD) ajoute un nouvel opus à la collection de ses inventaires d'histoire orale. La publication de ces instruments de recherche, fruits de plusieurs années de travail, reflète l'ampleur de la tâche accomplie par les enquêteurs de la division des témoignages oraux, au sein du département des entrées par voie extraordinaire (DEEX).

Un service d'archives n'est ni un dépôt ni un organisme passif. C'est une institution vivante qui organise de manière raisonnée la collecte et la conservation des documents et qui sait susciter des sources nouvelles. La richesse d'un service d'archives est d'abord humaine, avant d'être patrimoniale. De ce fait, les collections de témoignages oraux du SHD sont aussi bien l'œuvre des témoins, qui en font la qualité, que celle des différentes générations d'enquêteurs qui ont travaillé à leur mise en valeur scientifique selon une méthodologie maintenant éprouvée.

Pionniers de l'histoire orale en France, les anciens services historiques d'armées ont lancé les premières campagnes de témoignages oraux voici plus de quatre décennies. Ils se sont poursuivis jusqu'à aujourd'hui au SHD sans discontinuité. Rares sont les services ou institutions patrimoniales ayant lancé un programme d'histoire orale qui peuvent revendiquer une telle longévité. Celle-ci est pourtant indispensable pour s'inscrire dans une démarche historique à moyen et long terme.

La recherche historique ne peut se passer des sources orales. Celles-ci sont indispensables pour reconstituer la complexité des situations auxquelles doivent faire face les responsables politiques et les chefs militaires, particulièrement dans le cas des opérations extérieures dans lesquelles notre pays s'est récemment engagé. Conduit sans esprit partisan et sans autre considération qu'historique, le témoignage oral met en lumière les différentes facettes de la réalité, l'intensité de l'action, la difficulté des décisions.

Je remercie chaleureusement les témoins qui ont accepté de livrer ce qu'ils ont vécu et les enseignements qu'ils en ont tiré. Leur récit fait la richesse et l'intérêt de cet inventaire.

Général Vincent LEROI  
Chef du Service historique de la Défense

## INTRODUCTION

Les chercheurs ayant pratiqué les précédents inventaires d'histoire orale publiés par le Service historique de la Défense (SHD) auront certainement remarqué les évolutions dans la rédaction de ce nouveau tome. Les inventaires d'histoire orale, qui se sont détournés du mode chrono-thématique pour le mode analytique, sont désormais beaucoup plus détaillés sans être pour autant des retranscriptions intégrales. Cette rédaction préserve le caractère vivant des archives orales en donnant un aperçu fidèle des propos du témoin, de sa personnalité et de la qualité du récit.

La rédaction des inventaires s'est progressivement placée au centre de la méthodologie élaborée depuis la fusion des anciens services historiques d'armée. En effet, au fur et à mesure qu'une campagne de collecte prend de l'ampleur, le besoin d'instruments de recherche dotés d'un appareil critique et d'une indexation fine se fait sentir. Les inventaires permettent d'orienter le chercheur mais ils constituent aussi un outil de travail indispensable pour l'enquêteur dans la préparation de ses entretiens. Comme il advient régulièrement que certains témoignages comportent plusieurs dizaines d'heures, les inventaires deviennent un véritable fil d'Ariane permettant de retrouver des informations précises, de redéfinir les grilles de questions, de valider les hypothèses nées des propos d'un précédent entretien ou de revenir sur un point insuffisamment traité. La rédaction régulière de ces inventaires permet de conduire de front parfois plus d'une dizaine d'entretiens simultanément, avec des personnalités confrontées aux mêmes événements ou situations. Le témoin prend connaissance de l'inventaire au fur et à mesure de sa rédaction et peut ainsi pointer d'éventuelles erreurs, apporter des précisions supplémentaires ou préciser sa pensée au cours d'un nouvel entretien. Loin d'être un travail annexe, la rédaction des inventaires est bien un élément central d'une campagne de collecte d'archives orales.

Le niveau de détail des inventaires des témoignages de ce tome soulève bien évidemment la question de leur communication au public, en raison des opinions apparaissant sur des personnalités encore vivantes ou des détails sensibles sur les activités liées aux fonctions exercées par les témoins. Il a donc été nécessaire de retirer du tome une grande partie de certains inventaires, principalement ceux des témoignages liés à l'enquête sur les services de renseignement ainsi qu'à l'enquête sur la dissuasion nucléaire. Comme ces parties n'ont pas été indexées, il appartient au lecteur de se reporter à la biographie du témoin pour affiner sa recherche. La communication de la version complète de ces inventaires est quant à elle soumise à l'autorisation du témoin et/ou du SHD. Il est enfin nécessaire de souligner que les inventaires n'apportent en aucun cas la caution du ministère de la Défense aux propos du témoin.

Dans la lignée du précédent tome, ce nouvel *opus* des *Archives orales de la Défense* reprend les deux grandes enquêtes sur la politique de défense de la France sous la V<sup>e</sup> République et sur les services de renseignement et de sécurité. Dans le même temps, la disparition progressive des témoins d'une époque, phénomène inévitable, conduit à clore certaines enquêtes tout en poussant les enquêteurs à renouveler les thèmes de collecte et à en élargir le cadre. Ainsi, l'enquête sur les guerres de décolonisation est toujours d'actualité, mais cette dernière a tendance à se tarir au fur et à mesure que disparaissent les acteurs et témoins directs des événements. Elle formera bientôt, comme d'autres enquêtes, un ensemble clos au sein des collections de témoignages oraux.

Toutefois, les enquêteurs n'ont pas hésité à solliciter leurs témoins lorsque ces derniers ont connu les conflits de décolonisation au début de leur carrière. Interrogé dans le cadre de ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Gilbert Forray appartient par exemple à la dernière génération des chefs militaires ayant connu le « feu » lors des guerres coloniales. Dans son témoignage, il livre ainsi le récit des opérations auxquelles il a pu prendre part avec son commando après la chute de Dien Bien Phu. De même, interrogé dans le cadre de ses fonctions aux forces aériennes stratégiques, le général Denis de Champeaux offre le récit vivant et truculent de l'époque héroïque de l'aviation française en Indochine.

Le thème de la politique de défense de la France sous la V<sup>e</sup> République peut être abordé sous deux angles, à savoir la préparation de l'outil de défense d'une part et son utilisation lors des opérations extérieures d'autre part. Certaines carrières sont plus orientées vers l'une ou l'autre de ces spécialités mais l'institution militaire s'efforce de préparer ses futurs chefs à l'ensemble de ces problématiques qu'ils devront affronter tôt ou tard. Les témoignages des généraux Gilbert Forray, Jean Fleury et Maurice Schmitt, respectivement chefs d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), chef d'état-major de l'armée de l'Air (CEMAA) et chef d'état-major des armées (CEMA) au moment de la guerre du Golfe, relatent par exemple les défis en matière d'organisation, de commandement et d'équipement auxquels les armées françaises ont dû faire face lors de ce conflit. Ces témoignages enrichissent la réflexion sur le format des forces armées et en particulier sur l'intervention dans un conflit de haute intensité à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole. Ils reviennent sur les contraintes liées à un tel engagement et en particulier sur la nécessité de conserver des capacités permettant de remplir le contrat opérationnel demandé aux armées, réflexion récemment abordée dans les Livres blancs de 2008 et 2013.

Le monopole de la décision ultime, en matière de politique de défense, appartient bien évidemment au pouvoir politique. C'est la raison pour laquelle le recueil du témoignage des chefs d'état-major particulier (CEMP) du président de la République est systématiquement recherché par les enquêteurs du bureau des témoignages oraux. Le récit fait par les généraux Jean Saulnier, Gilbert Forray, Jean Fleury, Henri Bentégeat et par l'amiral Lanxade de leur passage à l'Élysée, reflète l'importance de cette fonction. Le CEMP est en effet un agent d'influence et parfois un acteur des décisions prises par le chef de l'État. Son influence tient le plus souvent à la capacité des officiers, qui se considèrent avant tout comme des serviteurs de l'État, à intégrer les règles du jeu de cour auxquels sont plus habitués les conseillers civils. En bref, la personnalité et le tempérament font bien souvent la fonction. Dans le cadre d'un regard porté sur la décision politique en matière de défense, le témoignage des directeurs de cabinet des ministres de la Défense est désormais systématiquement recherché par les enquêteurs de la division des témoignages oraux. Ainsi, le témoignage du préfet Hubert Blanc, directeur de cabinet du ministre André Giraud de 1986 à 1988, constitue l'un des premiers résultats de cette politique de recueil visant à couvrir également l'échelon de décision politique.

Après l'instauration de la V<sup>e</sup> République, l'ordonnance de 1959 définit le concept de « Défense nationale ». Celle-ci a pour objet « *d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population* ». Cette définition large, interministérielle et civilo-militaire de la défense nationale, dont l'organisation générale a été étudiée par Bernard Chantebout dès 1967<sup>1</sup>, justifie le choix des enquêteurs du SHD d'élargir leurs investigations aux organismes extérieurs au ministère de la Défense. Ainsi ont été recueillis les témoignages d'anciens responsables du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), chargé de la préparation interministérielle des conseils de défense, et du ministère des Affaires

---

<sup>1</sup> CHANTEBOUT, B., *Organisation générale de la Défense nationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Librairie générale de droit, 1967.

étrangères. Issu de la Cour des comptes, Jean Picq a assuré les fonctions de secrétaire général de la Défense nationale entre 1995 et 1996. Il témoigne ici de la volonté qu'il a eue à l'époque d'imposer cette instance dans l'organigramme décisionnel de l'État, en conduisant une importante réforme de ses structures et de ses moyens et en redéfinissant ses missions essentielles.

La présence de témoignages de diplomates constitue l'une des nouveautés de ce tome. Il n'est pas nécessaire de rappeler que la conduite des opérations extérieures est désormais systématiquement élaborée dans le cadre de systèmes d'alliance multilatéraux. Ainsi, les témoignages recueillis soulignent-ils, à titre d'exemple, l'importance qu'a eue en certaines périodes la cellule diplomatique du président de la République. Parfois concurrente de l'état-major particulier, celle-ci invite même parfois le président de la République à s'impliquer dans des questions opérationnelles et à vouloir contrôler l'action des troupes françaises engagées sous commandement allié, au nom du principe de l'indépendance nationale cher à la diplomatie française.

Au fur et à mesure que les témoignages de diplomates étaient recueillis et que progressait l'enquête sur la politique de défense est apparu un nouveau sous-thème, la politique de désarmement et de sécurité. Définie conjointement par le ministère des Affaires étrangères et par le ministère de la Défense, sa mise en œuvre illustre le caractère interministériel et civilo-militaire de la Défense nationale. Avec l'aide d'experts militaires, dans les années 1980, un petit groupe de diplomates de haut vol, portés par le goût du concret et refusant les conceptualisations excessives, a conçu des propositions originales et audacieuses qui ont sorti la France de la difficulté dans laquelle la mettait sa doctrine nucléaire. Les témoignages de Philippe Guelluy, Benoît d'Aboville, Isabelle Renouard ou encore Gabriel Robin relatent cet *aggiornamento* de la politique de désarmement française qui a reposé sur l'action d'un groupe d'une dizaine de personnalités.

Le renseignement constitue la deuxième enquête importante de ce recueil. Les témoignages qui figurent dans ce tome ont parfois été recueillis voici plus d'une dizaine d'années et certains témoins sont décédés entre-temps. Aux témoignages du précédent tome s'ajoutent de nouvelles sources inédites et exceptionnelles qui seront bientôt indispensables pour quiconque voudra écrire l'histoire du renseignement en France. Elles permettent de comprendre quelle a été l'importance des services français qui étaient de petites structures en comparaison de leurs homologues américains, soviétiques ou britanniques, pendant la guerre froide. Les témoignages d'anciens directeurs de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) comme le général René Imbot, le général François Mermet, le préfet Claude Silberzahn, ou d'anciens responsables du service comme Jacques Lecoq, Michel Roussin et Alain Juillet, les témoignages d'anciens directeurs ou responsables de la Direction de la surveillance du territoire (DST) comme Marcel Chalet, décédé en 2011, le préfet Rémy Pautrat, Raymond Nart, Guy Xoual, décédé en 2012, ou encore le témoignage du général Jean Heinrich, premier directeur de la Direction du renseignement militaire (DRM), forment un fonds exceptionnel. Ces personnalités font le récit, souvent sans concession, de l'activité et de l'organisation de leurs services. Cette enquête a également été étendue à la problématique de l'utilisation du renseignement par le pouvoir politique qui est le destinataire et le « consommateur » de la production quotidienne.

Aux témoignages des anciens chefs d'état-major particulier de la présidence de la République s'ajoutent les témoignages d'anciens ministres de l'Intérieur comme Philippe Marchand ou de conseillers ministériels comme Philippe Mestre, qui permettent d'aborder la chaîne du renseignement, depuis l'organisation des services de renseignement et de sécurité jusqu'à l'utilisation « opérationnelle » par les autorités de l'État. Les inventaires de l'ensemble de ces témoignages ne sont que très partiellement publiés dans ce tome, pour des raisons évoquées

plus haut. Ils visent surtout à donner un aperçu du caractère inédit de ces sources et à faire connaître leur existence au public des chercheurs.

La dissuasion nucléaire est le troisième et nouveau thème d'enquête qui figure dans ce tome. Pourquoi ce thème, plutôt qu'un autre, a-t-il été retenu par les enquêteurs du bureau des témoignages oraux ? En 2008, le ministre de la Défense a lancé le projet « Jupiter », qui vise à créer un fonds documentaire relatif au patrimoine de la dissuasion nucléaire et à constituer un guide des sources. L'un des volets de ce projet, qui a été confié au Service historique de la Défense, consiste à enrichir les sources déjà disponibles en recueillant le témoignage des premiers acteurs de la dissuasion. Les témoignages qui figurent dans cet inventaire sont les premiers résultats de ce travail d'enquête qui s'est poursuivi jusqu'en 2014.

Dans les précédents tomes d'histoire orale publiés par le SHD, un certain nombre de témoins livraient le récit de leur carrière dans les forces nucléaires des armées. Il s'agissait surtout de marins et d'aviateurs, passés par les « filières nucléaires » que sont la force océanique stratégique (FOST) et les forces aériennes stratégiques (FAS). Pour cette enquête, qui vise à restituer l'expérience humaine d'un effort scientifique, industriel et militaire, il était indispensable de dépasser le cadre des armées. Ne parle-t-on pas d'ailleurs de « l'œuvre commune » pour qualifier la mobilisation et la mise en commun des ressources nationales qui ont abouti à la maîtrise de l'atome et la constitution de la force nucléaire stratégique ? C'est dans cette perspective que d'anciens responsables de la direction des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et des ingénieurs généraux de l'armement de la Délégation générale pour l'armement (DGA) ont été interrogés. Parmi eux, le témoignage de Pierre Billaud, chef de projet de l'engin « A » en 1958-1960 et directeur du centre de Limeil de 1962 à 1966, et celui du ministre Robert Galley, disparu en 2012, responsable de la construction de l'usine de Marcoule puis de Pierrelatte, sont des sources essentielles pour aborder la période qui a précédé la découverte et la maîtrise de la fusion thermonucléaire. Le récit de Pierre Billaud constitue une chronique vivante, pleine de parti pris mais aussi très sincère de la période difficile mais exaltante vécue par la direction des applications militaires du CEA avant l'explosion du premier engin thermonucléaire français en 1968. La paternité de cette réussite est d'ailleurs sujette à débat et le recueil de témoignages qui se poursuit actuellement vise à mettre à disposition des historiens un ensemble de sources le plus complet possible. Le témoignage de Robert Galley aborde quant à lui la mise sur pied des deux usines qui ont permis à la France de se doter des matières fissiles indispensables à la réalisation de son programme nucléaire. Le caractère inédit de ce récit, qui aborde sans détour les difficultés rencontrées à cette époque mais aussi les importantes fonctions exercées par la suite par Robert Galley au gouvernement, entre autres comme ministre de la Coopération, ministre de l'Équipement ou ministre de la Défense, font de son témoignage l'une des sources les plus remarquables de ce tome. Enfin, le témoignage de Maurice Belpomme, chargé par Thomson de mettre en place l'organisation industrielle du champ d'essais à partir de 1958, permet d'aborder la dissuasion nucléaire sous l'angle de son histoire industrielle, encore délaissée par les historiens.

La conception et la maîtrise des vecteurs constituent l'autre domaine d'investigation de cette enquête. La construction des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, « pointe de diamant » de la dissuasion nucléaire française, a été l'œuvre de plusieurs générations d'ingénieurs de l'armement. Parmi eux, Jean Touffait évoque la genèse de la construction du *Redoutable* et Gérard Boisrayon celle des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération de type *Triomphant*. L'ingénieur général de l'armement Yves Dupont de Dinechin développe le rôle de l'organisation Cœlacanthe, chargée de coordonner les programmes de construction de la FOST entre les armées et le CEA. Le témoignage de l'amiral Yves Goupil évoque quant à lui les problèmes de programmation des systèmes d'armes embarqués sur ces bâtiments. D'autres

témoignages enfin, ceux du général Philippe Voungny et du général Christian Auzépy, abordent les questions relatives aux vecteurs air-air et sol-air, dont ils ont eu à assurer la responsabilité opérationnelle au cours de leur carrière. Ces témoignages évoquent tous la question essentielle du format des forces et reviennent en particulier sur le choix politique d'abandonner la composante terrestre et de conserver un format à deux composantes dans les années 1990.

En France, la doctrine nucléaire est un véritable catéchisme qui fait partie de l'intangible de la politique de défense. Mais derrière une façade uniforme, celle de la dissuasion « du faible au fort » et « tous azimuts », qui élabore la doctrine et la propose au chef de l'État ? À quelle occasion ? Comment et sous quelle forme l'exprimer à l'égard de nos alliés ? Sur quelle base déterminer l'atteinte aux intérêts vitaux qui conduirait à la mise en œuvre des forces nucléaires ? Une fois encore, le recours aux témoignages des anciens chefs d'état-major particulier de la présidence de la République est indispensable, ceux-ci étant les « gardiens du temple » de la dissuasion auprès du chef de l'État. Le témoignage des diplomates spécialistes de la politique de désarmement apportera quant à lui les éléments clés de la posture nucléaire de la France, y compris sa position sur la prolifération, dans la conduite de sa politique étrangère.

Le lecteur ne pourra trouver dans ce tome que les seuls inventaires dont la publication n'apporte pas d'informations dont la divulgation pourrait nuire aux intérêts de l'État. Comme pour l'enquête sur le renseignement, la publication partielle des inventaires des témoignages abordant les questions nucléaires vise uniquement, à court et moyen terme, à faire connaître leur existence auprès du public des chercheurs, qui devront, le cas échéant, formuler une demande de consultation auprès du témoin et/ou du SHD, voire une demande de déclassification dans le cas des témoignages contenant des parties classifiées.

Ce tome accueille enfin la suite des inventaires des témoignages consacrés au cinéma dans les armées, dont la publication avait été entamée dans le précédent tome. Douze nouveaux témoignages couvrent la vie du service cinématographique des armées de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1960. Ils retracent notamment l'expérience en tant qu'appelé de certains noms importants du milieu du cinéma, comme Georges Lautner ou Pierre Lhomme. À cet ensemble viennent s'ajouter deux autres témoignages plus originaux, celui de Raymond Cauchetier, qui avant d'être photographe de la Nouvelle Vague a été photographe du commandement air pendant la guerre d'Indochine, et celui d'Henri de Turenne, fils d'un as de la Grande Guerre et grand reporter de guerre dans la lignée des Jean Lartéguy et Lucien Bodard, qui a couvert notamment la guerre de Corée et la guerre d'Algérie.

Ajoutons pour terminer que les enquêteurs n'ont pas hésité à solliciter des personnalités au profil original comme Jean-Marie de Beaucorps, jeune officier qui prend part à des missions spéciales en Extrême-Orient en 1945, ou encore des personnalités témoignant sur des instants marquants de leur carrière, comme Jean Mamert, l'un des rédacteurs de la Constitution de 1958. D'autres témoignages, comme par exemple celui de l'inspecteur des finances Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA de 1989 à 1995, apportent un regard extérieur qui permet de remettre en perspective le discours et l'outillage mental de ceux qui ont passé l'essentiel de leur vie professionnelle dans un même service.

Est-il encore nécessaire de revenir sur l'importance des témoignages oraux comme source complémentaire pour l'historien ? Le recours à l'entretien est devenu aujourd'hui l'une des méthodes d'investigation les plus utilisées par les étudiants et chercheurs en histoire contemporaine, comme matière à l'orientation de leurs travaux mais aussi parfois comme support de la démonstration. Bien sûr, les sources orales revêtent un caractère subjectif évident, mais est-ce vraiment si différent des sources imprimées ? Dans le précédent tome d'*Histoire orale*, un

témoin, conseiller auprès de Michel Debré au moment de la guerre d'Algérie, admettait au cours de l'entretien qu'il avait, dans les mémoires qu'il avait fait paraître, sciemment falsifié son rôle dans le récit qu'il faisait de son passage à Matignon. Ajoutons que le bon historien appréciera la prise de hauteur dont font preuve des témoins ayant accompli de brillantes carrières et rompus à l'effort de conceptualisation, mais qu'il saura aussi faire son miel de récits plus subjectifs lui permettant de varier les angles d'interprétation.

Ce sont donc les inventaires de cinquante-huit témoignages, issus de quatre enquêtes, qui ont été réunis pour constituer ce tome. Les témoignages des anciens responsables de la politique de défense illustrent en particulier les évolutions récentes de la place de notre pays sur la scène internationale et les paradoxes qui continuent de faire son originalité. Pays attaché au règlement pacifique des situations de crise mais aussi puissance militaire participant régulièrement à des opérations comme nation-cadre, la France s'était, au début des années 1990, singulièrement laissée gagner par l'idée que la mission première de ses soldats était de ne jamais ouvrir le feu, de ne jamais faire acte de force. La guerre de Bosnie-Herzégovine a constitué un retour à la réalité et rappelé le sens du métier militaire. Dans ce contexte et dans le « nouvel ordre mondial », l'armée de métier s'imposait à nouveau et la question d'un retour dans les structures intégrées de l'Alliance pouvait à nouveau être posée. Dans ce recueil, le témoignage magistral du général Henri Bentégeat, ancien chef d'état-major particulier de la présidence de la République et chef d'état-major des armées, illustre parfaitement ce qu'un récit de carrière peut apporter pour la compréhension de nos institutions de défense et de l'usage qui en est fait par le pouvoir politique.

Alors que l'historien est confronté aujourd'hui à une explosion de la masse des sources disponibles par le biais des nouvelles technologies de communication et à un foisonnement de publications de mémoires ou de témoignages portant sur les opérations extérieures récentes, la constitution d'un corpus de témoignages oraux en-dehors de toute considération médiatique ou politique contribue à l'écriture de l'histoire du temps présent dans un esprit scientifique.

Jonathan Bertout  
Chef de la division des témoignages oraux



## REMERCIEMENTS

Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements à l'ensemble des personnalités qui ont accepté de livrer leur témoignage et dont le récit constitue la matière de cet ouvrage. Nous avons été touchés par les marques de sympathie qu'elles nous prodiguées au cours des entretiens et par l'intérêt qu'elles portent à la réussite de ce programme d'histoire orale.

Nous souhaitons exprimer en particulier notre gratitude à l'égard d'Amable Sablon du Corail, conservateur en chef du patrimoine et chef du DITEEX de 2007 à 2011, qui a assuré la direction scientifique de ce programme. Nous avons pu compter sur son indéfectible soutien, sur ses conseils avisés et sur sa science des inventaires archivistiques.

Nous avons pu, une nouvelle fois, nous appuyer sur Vincent Mollet, conservateur en chef du patrimoine au SHD, et sur Pascal Gallien, chargé d'études documentaires au DITEEX, pour les longues relectures et la correction du corps de l'inventaire et des index. Nous les remercions chaleureusement pour leur contribution enthousiaste.

Nous adressons enfin nos remerciements à Marie-France Polack, chargée d'études documentaires principal, qui a assuré la direction du DITEEX en 2012, et à Odile Jurbert, conservateur en chef du patrimoine et chef du DEEX depuis 2013, qui nous ont soutenus dans la dernière ligne droite de la réalisation de ce recueil.

Les auteurs

## SOMMAIRE

3 K 72 – Général René Imbot.....	22
3 K 74 – Préfet Claude Silberzahn.....	24
3 K 76 – Général François Mermet.....	28
3 K 86 – Préfet Rémy Pautrat .....	33
3 K 90 – Général Jean Heinrich.....	36
3 K 91 – Général Patrice de Loustal .....	40
3 K 93 – Amiral Jacques Lanxade.....	42
3 K 95 – M. Alain Juillet.....	52
3 K 110 – Général Jean Saulnier .....	57
3 K 115 – Général Maurice Schmitt.....	63
2007 TO 2 – Général Henri Bagnouls .....	83
2007 TO 14 – Ministre Michel Roussin.....	86
2007 TO 16 – Inspecteur général de la Police nationale Raymond Nart.....	90
2007 TO 17 – Inspecteur général de l’administration Marcel Chalet .....	91
2007 TO 21 – Général Jean Fleury.....	99
2007 TO 29 – Général Gilbert Forray .....	118
2008 TO 3 – M. Jacques Manier .....	139
2008 TO 5 – M. Gérard Maré .....	142
2008 TO 6 – M. Pierre Barreau.....	144
2008 TO 7 – M. Henri Guérard.....	146
2008 TO 8 – M. Henri Noireau .....	147
2008 TO 15 – Général Maurice Castagne .....	152
2008 TO 16 – Ministre Philippe Marchand.....	155
2008 TO 17 – Ministre Philippe Mestre .....	157
2008 TO 19 – M. Jean Mamert .....	163
2008 TO 20 – M. Henri de Turenne .....	167
2008 TO 21 – M. Jacques Lecoq .....	170
2008 TO 22 – M. Jean Jabely.....	171
2009 TO 1 – M. Georges Lautner .....	173
2009 TO 2 – M. Pierre Willemin.....	174
2009 TO 3 – M. Pierre Auffret .....	176
2009 TO 5 – Inspecteur général de la Police nationale Guy Xoual.....	178
2009 TO 7 – M. Bernard Parmegiani .....	180
2009 TO 8 – M. Pierre Lhomme .....	182
2009 TO 9 – M. Emmanuel Machuel .....	184
2010 TO 1 – Ambassadeur Philippe Guelluy .....	186
2010 TO 2 – Général Henri Bentégeat.....	201
2010 TO 6 – Mme Isabelle Renouard.....	207
2010 TO 4 – Général Christian Auzépy .....	221
2010 TO 7 – Ministre Robert Galley.....	230
2010 TO 9 – Ingénieur général de l’armement Yves Dupont de Dinechin .....	242
2010 TO 10 – M. Pierre Billaud .....	248
2010 TO 12 – Ingénieur général de l’armement Jean Touffait.....	253
2010 TO 13 – Général Philippe Vouigny .....	274
2010 TO 14 – Ambassadeur Benoît d’Aboville.....	280
2010 TO 15 – M. Philippe Rouvillois .....	289

2010 TO 16 – Ambassadeur Gabriel Robin.....	294
2010 TO 17 – M. Jean Picq .....	305
2010 TO 18 – Amiral Yves Goupil .....	311
2011 TO 1 – M. Guy Bégué .....	317
2011 TO 2 – Général Denis de Champeaux.....	321
2011 TO 3 – Général Marc Monchal.....	330
2011 TO 4 – Ingénieur général de l’armement Gérard Boisrayon.....	336
2011 TO 11 – M. Henri Lehn .....	344
2011 TO 14 – M. Raymond Cauchetier.....	345
2011 TO 15 – M. Jean-Marie de Beaucorps.....	349
2011 TO 24 – M. Maurice Belpomme .....	362
2011 TO 28 – Préfet Hubert Blanc .....	368

**L'intégralité de cet inventaire est consultable  
uniquement en salle de lecture *Louis XIV* à Vincennes.**